

Sauveteur Secouriste du Travail - SST -

Présentation de la formation :

La formation Sauveteur Secouriste du Travail vous permet d'intervenir dans le cadre professionnel, mais également à titre personnel, au quotidien dans la vie de tous les jours. Le titulaire du certificat SST en cours de validité est réputé détenir l'unité d'enseignement « (PSC 1).

Objectif : A la fin de la formation le stagiaire doit être capable de prévenir des risques liés à son activité, d'assurer sa sécurité ainsi que celle de la/ou les victimes et celle des éventuels témoins.

Prérequis : Aucun

Public : Toute personne

Compétences visées :

- ✓ Intervenir efficacement face à une situation d'accident
- ✓ Mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

Les moyens humains : Formateur-expert habilité par l'INRS

Evaluation finale :

Les critères d'évaluation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification des Sauveteurs Secouristes du Travail et transcrits dans une grille de certification individuelle (document INRS), utilisée lors de chaque formation.

Recyclages : tous les 2 ans

Délai d'accès - calendrier : En fonction du nombre de candidats. **Planning des sessions consultable sur :**

<https://tonnerre-formation.com>

Le programme :

1. Présentation de la formation
2. Le sauvetage secourisme du travail
3. Rechercher les dangers persistants pour protéger
4. De « protéger » à « prévenir »
5. Examiner la victime et faire alerter
6. De « faire alerter » à « informer »
7. Secourir
8. Situations inhérentes aux risques spécifiques

Durée : 14 heures

Effectif : 10 personnes maximum

